



Communiqué de presse

Dimanche 23 juin 2019

Paris active le plan canicule niveau 3

Face aux prévisions de forte chaleur dans les prochains jours, dans un souci de prévention et d'information, la Ville de Paris annonce la mise en œuvre de mesures d'accompagnement des personnes vulnérables prévues au niveau orange du Plan Canicule

Le Plan canicule comporte quatre niveaux qui correspondent aux quatre couleurs de vigilance météorologique : verte, jaune, orange et rouge. Le niveau alerte canicule - orange est déclenché à compter de dimanche. Aussi, il conduit la municipalité à activer des mesures de prévention et d'information. Ces mesures concernent en particulier les seniors, plus vulnérables et souvent plus isolés, ainsi que les enfants et les personnes sans domicile fixe.

Les mesures mises en place :

Les personnes vulnérables, inscrites sur le fichier « Chalex », seront contactées par téléphone pour prendre de leurs nouvelles et leur rappeler les mesures préventives face à la chaleur. Si une urgence est constatée, un médecin bénévole de l'association « les transmetteurs » évaluera l'urgence sanitaire pour apporter la meilleure réponse. Un travailleur social pourra si nécessaire se rendre sur place.

Des salles rafraîchies seront ouvertes dans les équipements publics (clubs du CASVP, EHPAD et mairies d'arrondissements), à la hauteur des besoins. Leur liste est consultable sur le site internet paris.fr ou en appelant le 3975. Ces salles seront ouvertes tous les jours de 14h à 18h.

La Ville a associé Paris en Compagnie au Plan canicule afin de relayer la campagne d'information à destination des seniors parisiens.

Si ce n'est pas déjà fait, les publics vulnérables – seniors, personnes malades peuvent encore s'inscrire sur le fichier « Chalex », qui leur permet d'être contactés en cas de forte chaleur. Pour s'inscrire, il suffit d'appeler le 3975 (coût d'un appel local) ou de renvoyer un bulletin d'inscription, disponible en mairie d'arrondissement et dans les centres d'action sociale de la Ville de Paris.

Pour les personnes à la rue :

Les accueils de jour labellisés Espace Solidarité Insertion, au nombre de 16 à Paris, étendent leurs horaires d'ouverture. Parallèlement, les horaires d'ouverture des bains douches seront étendus de 7h à 13h et de 16h à 22h.

Les équipes de maraudes seront renforcées pour assurer une vigilance et aller vers les personnes à la rue.

Les accueils de jour et les équipes de maraude de la Ville de Paris distribueront 5 000 gourdes, fournies par Eau de Paris.

L'accueil de jour humanitaire à la Porte de la Chapelle, géré par l'Armée du Salut, sera ouvert 7 jours sur 7 et en continu de 8h à 19h durant toute la période estivale afin de permettre aux personnes de se mettre à l'abri de la chaleur et de prendre des douches pour se rafraîchir.

100 Volontaires de la Fabrique de la Solidarité seront spécifiquement formés à venir en aide aux personnes sans-abri durant l'été. Au terme de cette formation, des missions d'engagement durant l'été seront proposées par les associations de solidarité aux Volontaires.

Dispositif renforcé de rafraîchissement

En complément des 1200 fontaines à boire réparties dans la capitale, un dispositif renforcé de rafraîchissement par l'eau est déployé dans l'espace public avec Eau de Paris : 48 brumisateurs, 2 nouveaux modèles de fontaines/mobilier proposant la brumisation et la boisson dans le 4e et le 13e arrondissement, et 35 prototypes de fontaines 2 en 1 (boisson et aspersion) raccordés temporairement aux bornes incendies.

Les Parisiennes et les Parisiens peuvent rechercher des lieux de fraîcheur sur l'application EXTREMA PARIS. Elle recense les 922 îlots de fraîcheurs de Paris, qu'ils soient permanents (jardins, équipements municipaux...) ou temporaires (brumisateurs, ouvertures exceptionnelles de parcs...).

Les écoles et les crèches

Un kit canicule est diffusé auprès des crèches et des écoles rappelant les bons réflexes en cas de forte chaleur. Ces recommandations s'adressent aux parents et aux enfants, et s'appliquent aux activités à l'intérieur et à l'extérieur. Des ventilateurs seront installés dans les crèches et les écoles, et des gourdes seront distribuées.

Parcs et jardins

A compter de lundi, 13 parcs et jardins seront ouverts la nuit pour la période estivale ; 5 sites supplémentaires seront ouverts à compter de lundi également durant la période de canicule.

Les 13 jardins ouverts la nuit pendant l'été sont :

- Louis XIII (4e)
- Grands Explorateurs (6e)
- Boucicaut (7e)
- Villemin (10e), vendredi et samedi
- Emile Cohl (12e)
- Georges Meliès (12e)
- Louis Armstrong (13e)
- Montsouris (14e)
- Sainte Périne (16e)
- Louise Michel (18e), vendredi et samedi
- Buttes Chaumont (19e)
- Séverine (20e)
- Aurélie Salel (20e)

Les 5 parcs et jardins supplémentaires ouverts durant la canicule sont :

- Monceau 8e
- Marcel Pagnol 8e
- Montholon 9e
- Ferdinand Brunot 14e
- Brassens 15e

Ces parcs disposent de fontaines à eau pour se désaltérer et se rafraîchir. La Ville de Paris mettra en place un dispositif de surveillance spécifique, afin que cette ouverture se fasse dans les meilleures conditions pour les Parisiennes, les Parisiens et les visiteurs.

Ils s'ajoutent aux 123 espaces verts ouverts en continu toute l'année.

Bonnes pratiques

Enfin, la Ville de Paris rappelle que lors d'une vague de canicule ou de forte chaleur, il est nécessaire de :

- boire régulièrement de l'eau ;
- mouiller son corps et se ventiler ;
- manger en quantité suffisante et ne pas boire d'alcool ;
- éviter les efforts physiques ;
- maintenir son habitation au frais en fermant les volets le jour ;
- passer du temps dans un endroit frais (cinémas, Musées, bibliothèques, supermarchés...) ;
- donner et prendre des nouvelles de ses proches.

Contact presse :

Service de Presse - 01 42 76 49 61 – presse@paris.fr